
CHARTRE & RÈGLES DE VIE => BÉNÉVOLES

Association « Le Blender Café »

**Chacun peut devenir bénévole,
dans le respect de cette Charte et des Valeurs du Projet Associatif.
Chaque bénévole se doit d'être adhérent à l'Association.**

La participation est libre.

Chacun donne ce qu'il estime juste à hauteur de ses moyens, sans imposer le même rythme aux autres.

Tout bénévole se doit d'être attentif à la propreté et à l'hygiène de l'ensemble des pièces intérieures, mais aussi de l'extérieur, et cela, à tout moment de la journée.

Tout bénévole se doit de respecter la barrière mentale de communication de chacun et de parler avec un débit et volume respectant autrui.

Tout bénévole doit avoir une attention particulière sur sa tenue vestimentaire et sa propre hygiène.

Tout bénévole se doit d'être ponctuel. Si empêchement ou retard significatif, prévenir dès que possible.

Pour le bien-être de chacun, il convient de ne pas mélanger sa vie privée, familiale...avec sa vie associative. Par ex, le bénévole de permanence doit faire en sorte de ne pas être préoccupé ou gêné par ses enfants.

Chaque bénévole a la même place, la même voix, la même force de décision que les autres, peu importe son engagement au sein de l'association, tout en sachant que le Collège Solidaire reste l'instance dirigeante.

Toute personne bénévole s'engage ainsi à :

- respecter chaque personne, sa place et son engagement,
- coopérer avec les divers membres et partenaires, les usagers et tout autre personne,
- se retrouver au travers des valeurs de l'Association, son fonctionnement et son organisation,
- honorer les obligations de réserve et de discrétion, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- s'investir activement dans les réunions, dans les actions choisies et activités confiées,
- participer aux différentes améliorations et évolutions du fonctionnement et de l'organisation.

L'Association « Le Blender Café » et le bénévole sont à tout moment, libres d'interrompre leur collaboration, et dans la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

Donc, tout bénévole qui fait preuve d'incivilité et qui ne respecte pas cette charte n'est pas le bienvenu.